



PARCOURS PRÉVENTION DES RISQUES

– PORT ET VÉRIFICATION DES ÉPI –

Formation Initiale

PRATIQUE
60%

THÉORIE
40%



Sans délai d'accès,
N'attendez plus,
Prenez le virage de la sécurité.

leo@nord-synergie.com
maxence@nord-synergie.com



Formation Intra-Entreprise
- une session personnalisée, quand vous le souhaitez -



OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre à un collaborateur désigné de réaliser les vérifications périodiques des EPI (notamment ceux liés aux travaux en hauteur), d'appliquer les exigences réglementaires, de tenir le registre de contrôle et d'identifier les défauts ou non-conformités.

PUBLIC

Personnes désignées par l'employeur, responsables sécurité, techniciens HSE, gestionnaires de parc EPI, chargés de maintenance intervenant dans les entreprises du bâtiment, de l'industrie ou des travaux en hauteur.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- de vérifier l'état de conservation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur selon un protocole de vérification en lien avec les notices techniques des fabricants, de 8 à 10 équipements seront inspectés (exemples d'équipements) : - harnais antichute (NF EN 361) - harnais complet - anneaux de sangle (dispositifs d'ancrage NF EN 795 B) - longe antichute (NF EN 355) - longe de maintien au poste de travail (NF EN 358) - longe de retenue (NF EN 354) - antichute à rappel automatique de moins de 6 m (NF EN 360) - antichute mobile sur "corde" (NF EN 353-2) - connecteur, mousqueton (NF EN 362)
- d'établir et rédiger un rapport de vérification
- d'accéder en sécurité à un poste de travail en hauteur sur site équipé comportant des installations permanentes
- d'utiliser les EPI contre les chutes de hauteur à disposition* (sans mise en place des dispositifs d'ancrage, ni adaptation)
- d'appréhender le contexte réglementaire

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral.
Savoir lire et écrire.

DURÉE

La formation est d'une durée de 7H.

EFFECTIF

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de suivi de formation remise à l'issue du stage.
L'employeur peut alors désigner la personne comme vérificateur des EPI.
Certification professionnelle



OBJECTIFS FINAUX

- Assurer la conformité et la sécurité des EPI utilisés dans l'entreprise.
- Effectuer les contrôles périodiques requis, tenir le registre et rendre compte des résultats.
- Permettre à l'employeur de répondre à ses obligations en matière de contrôle des EPI.



INTERVENANT

FORMATEUR SPÉCIALISÉ, DISPOSANT
D'UNE EXPÉRIENCE SOLIDE DANS LES
SAVOIRS FONDAMENTAUX
DE PORT ET VÉRIFICATION.



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

UNE THÉORIE ADAPTÉE, POUR UNE
COMPRÉHENSION COMPLÈTE
UNE PRATIQUE PASSIONNANTE
POUR APPRENDRE.



DISPOSITIONS

DES QCM, DES
EXERCICES PRATIQUES
ET DES ÉVALUATIONS
FORMATIVES